

Quimper, le 01 septembre 2014

OBJET : Recensement des voies et adresses

Madame, Monsieur le Maire,

L'adresse permet la localisation des lieux, des personnes et d'un grand nombre d'évènements. Elle est, par exemple, présente dans les actes administratifs, nécessaire à la gestion des territoires, à l'acheminement du courrier, pour l'organisation des secours ou la navigation routière. Par ailleurs, les bases de données « Adresse » sont aussi le support d'un grand nombre d'informations, tant dans le secteur public que privé.

A ce titre, la qualité et la réutilisation de l'adresse constituent un enjeu majeur à l'ère numérique. Erronée ou incomplète, elle peut être à l'origine d'erreurs et entraîner une perte d'efficacité de l'action publique et notamment une perte de temps dans l'acheminement des secours.

Pour garantir l'efficacité des services publics qui interviennent sur votre commune et des acteurs privés dont l'activité est étroitement liée aux données d'adressage, **la connaissance et le partage de la numérotation et de l'évolution de la dénomination des voies sont primordiaux.**

Afin de faciliter le travail de transmission d'informations vers les différents services ou sociétés concernés (EPCI, Services départementaux d'incendies et de secours (SDIS), Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN), fournisseurs de contenus dynamiques pour la navigation, etc.), un nouvel outil en ligne a été mis en place sur le portail régional GéoBretagne.

Cet outil, intitulé **SIGN'ADRESSE**, vous permettra de porter à la connaissance de vos principaux partenaires les créations et modifications de vos voies et adresses. Les données saisies par vos services seront par ailleurs visibles par vos concitoyens.

Nous vous invitons à découvrir cette application à partir du lien suivant :

<http://geobretagne.fr/signalement/>

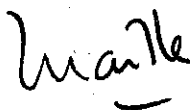
Des réunions d'information sont en cours de programmation sur les territoires, mais vous pouvez d'ores et déjà tester et vous familiariser avec l'outil. A cet effet, une fiche d'informations est jointe à ce courrier. Une aide en ligne est également disponible à l'adresse indiquée ci-dessus.

A l'initiative du pôle métropolitain du Pays de Brest, une expérimentation est en cours sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Les premiers retours d'utilisation sont positifs.

Au sein du Conseil général, votre interlocuteur est Ronan JEGO de la Mission d'appui à la mise en œuvre du projet stratégique que vous pouvez joindre au 02.98.76.64.36 ou par courriel : ronan.jego@cg29.fr si vous désirez des renseignements complémentaires. Thomas Fortin, de la Société d'aménagement du Finistère est également à votre disposition au 02.98.76.24.39 ou par courriel : thomas.fortin@safi29.fr.

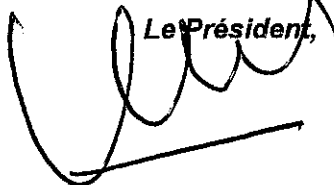
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments distingués et les meilleurs.

*Pour le Conseil général
du Finistère
Le Président,*



Pierre Maille

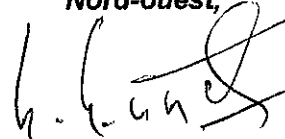
*Pour le Service départemental
d'incendie et de secours
Le Président,*



Didier Le Gac

*Pour l'Institut national de
l'information géographique
et forestière*

*Le Directeur Inter-Régional
Nord-ouest,*



Marcel Marconnet